



# CONSEIL DE PROMOTION DES INSPECTEURS ET INSPECTRICES STAGIAIRES du 12 décembre 2023

Montreuil le 14/12/2023

Monsieur le Directeur,

Nous ne pouvons entamer notre déclaration liminaire sans remettre notre formation dans un contexte général.

Depuis 2009, ce sont 30.000 postes qui ont été supprimés au sein de notre administration. Et ça continue ! Dans le même temps, les règles de recrutement généralisent peu à peu la contractualisation au détriment du concours. Les règles de mutation sont détricotées tant au niveau national qu'au niveau local, notamment avec la suppression de la priorité pour parents isolés qui pénalise en majorité les femmes. Il est flagrant que l'ensemble de ces politiques libérales contribue grandement à développer le mal-être et la dégradation de nos conditions de travail, y compris à l'ENFIP. **La CGT Finances Publiques exige l'arrêt immédiat de la destruction du service public dont fait l'objet la DGFIP depuis tant d'années.**

Dans le même temps, le gel du point d'indice pratiqué pendant 10 ans et la dernière revalorisation du point d'indice de 1,5 %, bien inférieure à l'inflation, continuent de dégrader les conditions matérielles d'existence de l'ensemble des agents de la fonction publique. Après l'annonce du gel du point d'indice pour 2024, seules les négociations indemnitaires pourront permettre une revalorisation de notre rémunération. La CGT Finances Publiques continue de revendiquer une augmentation de 40 points d'ACF qui correspond au pouvoir d'achat perdu depuis la mise en place des politiques d'austérité mises en place dans la fonction publique. Les stagiaires de l'ENFIP qui seront titulaires dans quelques mois n'y échappent pas. La CGT revendique une augmentation immédiate du point d'indice à hauteur de 10 % afin de rattraper l'appauvrissement des agents perpétré par l'État, leur propre employeur.

Considérant le peu de temps consacré par l'ENFIP pour la tenue de cette instance qui mériterait une journée complète et considérant les déceptions de nos camarades élus des précédentes promotions, **la CGT Finances Publiques ne se fait guère d'illusion sur les conditions défavorables dans lesquelles elle développe ses revendications aujourd'hui.**

Nous vous faisons toutefois les remarques et propositions suivantes :

De nombreux collègues s'inscrivent dans la continuité des promotions précédentes et dénoncent l'inadéquation entre le contenu de la formation et le rythme d'apprentissage. La densité des enseignements découle directement du manque de temps lié à la formation. L'idée n'est pas de réduire les contenus mais bien de laisser le temps aux stagiaires d'assimiler les connaissances nécessaires à leur prise de poste. Les semaines noires ne sont pas possibles dans le cadre d'une pédagogie cohérente et non abrutissante.

**La CGT Finances Publiques revendique** une scolarité rallongée afin de former au mieux les collègues qui devront demain endosser leur rôle de cadre de la fonction publique. En tout état de cause, **la CGT Finances Publiques revendique** une demi-journée de T.T.A. supplémentaire par semaine afin d'avoir le temps nécessaire pour assimiler les enseignements. Elle revendique également d'avoir un temps de reformulation (exercices réalisés collectivement) à la fin de chaque thème, ainsi qu'un temps de révision plus important avant les évaluations. La comptabilité est une matière centrale et incontournable de nos métiers. **Comment expliquez-vous que 337 stagiaires aient dû s'inscrire à une séance de soutien ?**

Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex • www.financespubliques.cgt.fr • dgfip@cgt.fr • 01.55.82.80.80

• Suivez-nous sur [facebook](#) ou [twitter](#) : [T : @cgt\\_finpub](#) (Syndicat National CGT Finances Publiques) [F : @cgt\\_finpub](#) (CGT Finances Publiques)

Cela pourrait-il être le résultat de cours trop condensés, sans reformulation, dont le temps nécessaire à l'apprentissage est attaqué par des matières beaucoup moins pertinentes ? Nous n'avons pas les chiffres d'échec aux évaluations du socle, mais tout porte à croire que son nombre sera plus important encore que l'année dernière. Ces échecs coïncidant avec la mise en place du 4+1, nous revendiquons l'arrêt de ce dispositif qui est complètement contre-productif.

**La CGT Finances Publiques** se réjouit de la mise en place des auto-tests, mais s'interroge sur l'absence d'auto-tests en finances publiques. Nous souhaiterions attirer l'attention de la direction sur l'importance d'effectuer des séances de correction en présentiel de ces contrôles.

Les cours de management ne peuvent être décevantement considérés comme satisfaisants pour de futurs encadrants et sont même contre-productifs. La terminologie employée « management » démontre déjà une volonté contraire aux valeurs du service public.

**Une refonte complète du cours d'encadrement est revendiquée par la CGT Finances Publiques**, afin de laisser davantage de place à des mises en situations réelles qui permettent de réfléchir collectivement aux solutions à apporter, en valorisant l'expérience professionnelle interne et externe des collègues. Pour cela, il est indispensable de mettre un terme à la décontextualisation. Quel est l'intérêt d'utiliser des mises en situation dans le secteur privé (restaurant, fleuriste, organisation d'un mariage) pour des fonctionnaires stagiaires ? Et ce d'autant plus que le cadre légal du code du travail et des conventions collectives est méconnu des chargés d'enseignement.

Concernant les affectations, le nouveau mouvement du mois de septembre (service reconcentré, bureaux centraux, directions nationales spécialisées) a été plus ou moins apprécié par les collègues.

Cela s'explique aisément par la soudaineté, l'impréparation voire l'amateurisme constaté. **La CGT Finances Publiques revendique** une vraie formation et un temps dédié à la réalisation d'une candidature sérieuse pour tous les stagiaires et non seuls ceux ayant déjà une connaissance de l'administration.

**La CGT Finances Publiques condamne la suppression des C.A.P. en local** qui conduisent directement à l'affectation en qualité d'A.L.D. de nombreux stagiaires. L'opacité des affectations des stagiaires par les directions départementales ne renvoie qu'une seule image: les inspecteurs stagiaires ne sont que des variables d'ajustement. L'année de formation est déjà assez stressante pour rajouter en plus à des stagiaires devant parfois changer de vie et de région une incertitude et une difficulté à se projeter dans l'avenir.

La CGT Finances Publiques souhaiterait que le forum des métiers soit organisé plus tôt au cours de l'année, afin d'apporter plus de cohérence aux choix du mouvement de septembre. De même, au-delà de l'intérêt des conférences, la CGT Finances Publiques s'interroge sur l'articulation de celles-ci, condensées en début et en fin de socle.

**La CGT Finances Publiques et les stagiaires déplorent l'annulation de la conférence sur le handicap** et souhaitent qu'elle soit repositionnée. De plus, la densification des cours pénalise l'insertion des stagiaires en situation de handicap. À l'heure où un accord au niveau ministériel est en cours de signature, **la CGT Finances Publiques sera particulièrement vigilante** à ce que l'administration mette tout en œuvre à leur insertion.

Enfin, **la CGT Finances Publiques** souhaiterait connaître la fiche de poste du Relation Stagiaire de Noisiel qui ne semble pas en accord avec celle de Clermont-Ferrand. À Clermont-Ferrand, c'est l'accès au bâtiment qui est source de conflits et de tensions.

**Les élus de la CGT Finances Publiques tiennent à remercier l'ensemble des chargés d'enseignement pour la qualité de leurs cours et leur investissement.**

